



80 Commerce Valley Drive East, Suite 1  
Markham, ON L3T 0B2  
Phone: 905-739-9739 • Fax: 905-739-9740  
Web: cupe.on.ca E-mail: info@cupe.on.ca

August 20, 2012

RE: Personal Support Worker (PSW) Registry

Sisters and Brothers:

Last May, the Ontario Government announced the creation of a PSW Registry. While CUPE Ontario and OCHU did not support the Registry's creation, the government intends to proceed and cannot be stopped.

The Registry will initially affect PSWs (and associated classifications) in home care, but it is scheduled to roll out in long term care and hospitals in the coming years.

CUPE successfully fought for a seat on the Registry Steering Committee, but, unfortunately, despite objections from CUPE and other labour representatives, employers and government consistently pushed the Registry in new directions for which there was no consensus. This created a number of problems:

- The Registry has been put under the leadership of an employer organization.
- There is inadequate protection of the privacy of PSWs.
- There is no fair process for the removal of PSWs from the Registry list – yet PSWs will not be able to work for publicly funded employers unless their name is on the Registry.
- The Registry also enables 'self-directed care' which will put downwards pressure on PSW wages, encourage more non-union work, and facilitate more private payment.

In light of these problems, CUPE Ontario and OCHU withdrew from the PSW Registry steering committee and registered our objections with the Minister of Health and Long Term Care.

However, members have certain protections they should exercise as the government moves forward with the registry.

For this reason, CUPE Ontario and OCHU have developed a series of materials, which are enclosed in this mailing. These materials include:

- A detailed overview of CUPE Ontario and OCHU's research into the registry along with advice from our outside legal counsel (Sack Goldblatt Mitchell)

- A sample letter members should give to their employer if they are directed to apply.
- Speaking notes for locals to share with members when talking with their employer about this registry.

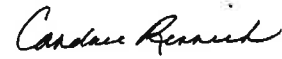
CUPE Ontario and OCHU will continue to monitor the PSW registry as it gets up and running. We continue to explore all possible options we may have at our disposal to challenge the Registry.

We are committed to providing the most up-to-date information possible to ensure members have the tools they need to ensure their rights are protected and respected.

In Solidarity,



Fred Hahn  
President



Candace Rennick  
Secretary-Treasurer



80, promenade Commerce Valley Est, bureau 1  
Markham (ONTARIO) L3T 0B2  
Téléphone : 905-739-9739  
Télécopieur : 905-739-9740  
Web: cupe.on.ca  
Courrier électronique : info@cupe.on.ca

Le 20 août 2012

**OBJET :** Registre des préposés aux services de soutien à la personne

Chères consœurs,  
Chers confrères,

En mai dernier, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la création d'un registre des préposés aux services de soutien à la personne. Bien que le SCFP-Ontario et le CSHO n'aient pas appuyé la création du registre, le gouvernement a l'intention d'aller de l'avant et il est impossible de l'en empêcher.

Au départ, le registre touchera les préposés aux services de soutien à la personne (et les classifications connexes) dans les soins à domicile, mais il sera étendu aux soins de longue durée et aux hôpitaux au cours des prochaines années.

Le SCFP a lutté avec succès pour obtenir un siège au comité directeur du registre, mais, malheureusement, malgré des objections de la part du SCFP et d'autres représentants syndicaux, les employeurs et le gouvernement ont poussé de façon constante le registre dans de nouvelles directions pour lesquelles il n'y avait aucun consensus. Cela a créé de nombreux problèmes :

- le registre a été placé sous la direction d'une organisation patronale;
- il y a une protection inadéquate de la vie privée des préposés aux services de soutien à la personne;
- il n'y pas de processus équitable pour le retrait des préposés aux services de soutien à la personne de la liste du registre – les préposés aux services de soutien à la personne ne pourront toutefois pas travailler pour des employeurs subventionnés par l'État à moins que leur nom apparaisse sur le registre;
- le registre permet également des 'soins autonomes' qui imposeront des pressions à la baisse sur les salaires des préposés aux services de soutien à la personne, encourageront davantage de travail non syndiqué et faciliteront plus de paiement privé.

Compte tenu de ces problèmes, le SCFP-Ontario et le CSHO se sont retirés du comité directeur du registre des préposés aux services de soutien à la personne et fait part de nos objections au ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Cependant, les personnes membres ont certaines protections qu'elles devraient exercer alors que le gouvernement va de l'avant avec le registre.

Pour cette raison, le SCFP-Ontario et le CSHO ont élaboré une série de documents qui sont joints à cet envoi. Ces documents incluent :

- un aperçu détaillé de la recherche effectuée par le SCFP-Ontario et le CSHO sur le registre, ainsi que les conseils de notre conseiller juridique (Sack Goldblatt Mitchell);
- un exemple de lettre que les membres devraient remettre à leur employeur si on leur ordonne de faire une demande;
- un aide-mémoire que les sections locales peuvent partager avec leurs personnes membres lorsqu'elles discutent avec leur employeur au sujet de ce registre.

Le SCFP-Ontario et le CSHO continueront de surveiller le registre des préposés aux services de soutien à la personne pendant sa mise en œuvre. Nous continuerons d'explorer toutes les options possibles que nous pourrions avoir à notre disposition pour contester le registre.

Nous sommes engagés à fournir les renseignements les plus à jour possibles afin de voir à ce que les personnes membres aient les outils dont elles ont besoin pour voir à ce que leurs droits sont protégés et respectés.

Nous vous prions d'accepter nos sentiments de solidarité.

Le président,



Fred Hahn

La secrétaire-trésorière,



Candace Rennick

sepb343